

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR L'ACCÈS À L'EAU AUX AGRICULTURES FAMILIALES

**① Investir dans
l'eau agricole
pour les
agricultures
familiales**

**② Protéger les
droits d'accès et
d'usage à l'eau
pour produire**

**③ Favoriser
la gestion
concertée
de l'eau**

CONTACT

Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité de la coopération française dans le secteur de l'eau, **la Coalition Eau demande la mise en place d'un espace de dialogue structuré entre les pouvoirs publics et les ONG.** Il permettra une élaboration et un suivi inclusif des politiques de coopération, notamment autour de l'enjeu suivant :

➤ Assurer la sécurité alimentaire par l'accès à l'eau aux agricultures familiales

VISION

L'eau est un bien commun qui doit d'abord servir l'intérêt général. Il doit être physiquement et économiquement accessible à tous, sans exclusion aucune. Pour les agricultures familiales du Sud, l'eau est un moyen de subsistance essentiel. De fait, le droit à une alimentation suffisante, inclus dans le droit international, exige un accès durable à la ressource en eau. Il s'agit donc de garantir ce droit à l'accès à l'eau pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et permettre aux agricultures familiales de produire suffisamment pour tous et dans des conditions environnementales soutenables.

SITUATION

La concurrence pour l'accès à l'eau ne cesse de s'aiguiser du fait de la croissance démographique, de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'évolution des modes de production et de consommation. Les conflits, parfois violents, entre agriculteurs, entreprises et villes en pleine croissance, se multiplient dans le monde.

Face à certains groupes d'intérêt mieux représentés et puissants, les paysans subissent un accès à l'eau toujours plus restreint et une spoliation fréquente de leurs droits historiques d'accès à la ressource.

Or, 950 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde dont 75 % en milieu rural, notamment par manque de moyens de production. L'accès à l'eau est un élément essentiel pour assurer la sécurité alimentaire.

❶ Investir dans l'eau agricole pour les agricultures familiales

Cette notion d'investissement recouvre plusieurs enjeux :

- Appuyer la diffusion de techniques simples de collecte, de stockage et de distribution de l'eau, pertinentes pour l'adaptation au changement climatique et permettant de mettre en valeur les terres pluviales
- Investir dans la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation qui soient conçues en fonction des capacités de gestion locales, des savoir-faire et des pratiques existantes
- Renforcer les compétences des institutions de gestion de l'eau (associations d'usagers de l'eau...) ainsi que des structures d'accompagnement (services techniques...)

❷ Protéger les droits d'accès et d'usage à l'eau pour produire

Il est nécessaire d'appuyer les politiques de développement rural qui favorisent la reconnaissance et la sécurisation des droits à l'eau dans toute leur diversité.

Face à la montée des appropriations de terres à grande échelle et donc des accaparements massifs des ressources en eau, il est urgent de reconnaître les droits des usagers et en premier lieu, ceux des paysans.

Les entreprises doivent mettre en place des procédures de diligence raisonnables afin de s'assurer que leurs activités n'aient pas d'impacts négatifs sur l'accès à l'eau, à la terre et aux ressources naturelles.

Les gouvernements et les bailleurs doivent veiller à la mise en place de telles mesures en se basant sur le droit international.

❸ Favoriser la gestion concertée de l'eau

Les instances de dialogue visent à une répartition équitable de l'eau entre les usagers, les secteurs d'activité, les villes et les campagnes.

Cette concertation permet la résolution des conflits et la gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant ou du territoire. Ces espaces démocratiques de gestion de l'eau permettent de trouver les consensus sociaux qui répondent avant tout à l'intérêt général.